

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 29 AVRIL 2011

Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.

Le Conseil régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 29 avril 2011 à vingt heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEGRAND Jean-Pierre, Maire.

Étaient présents : Messieurs LEGRAND – PIERRAIN – SEGURA – ALLOUCHE – BARRAULT – FOURNIER - PRADO - Mesdames ADT GUILBERT – DECHELLE - Mademoiselle CHAILLOT.

Absent excusé : Monsieur ANGLADE

Pouvoir donné : Monsieur ANGLADE donne pouvoir à Monsieur PIERRAIN

Secrétaire de séance : Monsieur PIERRAIN.

DELIBERATIONS :

2011-07 : Budget communal – compte administratif – compte de gestion 2010

2011-08 : Budget communal – affectation du résultat 2010

2011-09 : Budget communal – budget 2011

2011-10 : Budget du service de l'eau – compte administratif – compte de gestion 2010

2011-11 : Budget du service de l'eau – affectation du résultat 2010

2011-12 : Budget du service de l'eau – budget 2011

2011-13 : Taux d'imposition communaux

2011-14 : Groupement de commandes

2011-15 : Subventions allouées pour l'année 2011

COMPTES DE GESTION-COMPTES ADMINISTRATIFS-BUDGET

Comptes de gestion – Comptes Administratifs : Le Conseil Municipal a voté conformément aux informations fournies par la Trésorerie Principale, les comptes administratifs de la Commune (présentant un déficit global de clôture de 175 609,04 € hors restes à réaliser), du service de l'eau (présentant un excédent global de clôture de 14 808,63 € hors restes à réaliser), et du CCAS (présentant un excédent de clôture de 127,10 €).

Conformément à la Loi, Monsieur le Maire est sorti de la salle du Conseil au moment du vote.

Affectation des résultats : Compte tenu du décalage des recettes à encaisser par la commune (selon tableau des restes à réaliser), il n'existe aucune obligation réglementaire d'affectation du résultat. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le report des soldes de clôture pour le budget communal et le service de l'eau.

Budgets Primitifs : Monsieur Thierry SEGURA expose l'équilibre des projets de budget de la Commune (pour un montant de 349 455,85 € en fonctionnement et 675 810,12 € en investissement), du service de l'eau (pour un montant de 19 707,42 € en fonctionnement et 39 986,79 € en investissement). Le Conseil Municipal les a votés à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNEAUX

Pour tenir compte de l'inflation et de la faible évolution des bases fiscales depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal a décidé de faire passer les taux de la Taxe d'Habitation de 8,70 % à 8,96 %, de la Taxe Foncière (bâti) de 10,52 % à 10,84 % et de la Taxe Foncière (non bâti) de 26,35 % à 27,14 %.

La communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a voté une baisse du taux de la taxe des ordures ménagère de 4,62 %.

GROUPEMENT DE COMMANDES DE FOURNITURES INFORMATIQUES

La Communauté d'Agglomération a proposé à ses 14 Communes membres de constituer un groupement de commandes pour la fourniture de matériels et de consommables informatiques. Elle sera le coordinateur du groupement et lancera la procédure de consultation de ce marché public. Sa mission s'achèvera après l'analyse des offres. Chaque collectivité signera avec le prestataire retenu un marché à bon de commandes à hauteur des ses besoins propres. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à ce groupement et souhaite qu'à l'avenir, d'autres postes d'achats et/ou de prestations de services soient concernés par ce genre de procédure, les petites communes pouvant ainsi bénéficier de prix très compétitifs malgré le faible volume de commande.

PROJET D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX

Une demande de chiffrage relative à l'enfouissement de réseaux de la rue des Sables a été demandée auprès du SIESM. Projet qui pourrait être réalisé en une ou deux tranches en fonction du montant des travaux.

REFLEXIONS SUR LE FUTUR CONTRAT TRIENNAL DE VOIRIE AINSI QUE SUR LE FUTUR CONTRAT RURAL

Un futur contrat triennal de voirie sera étudié pour réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue des sables en 1 ou 2 tranches, ainsi que la rue de la Varenne.

Le Conseil Municipal souhaiterait que l'on oriente un projet de contrat rural pour la mise en conformité thermique de la Mairie, du logement du garde champêtre et pour l'aménagement du bungalow sur le parcours de santé.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PIERRAIN, suite à une réunion en Mairie de BOISSISE-LA-BERTRAND, avec la société SITA SUEZ, nous explique les travaux restant à réaliser pour la remise en état de la darse et du bord de Seine. Un courrier impératif est adressé à cette société pour remettre à l'initial ce secteur (pont, enrochement et vérification par une étude hydraulique d'un flux cohérent de la Seine).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de remplacer les branchements en plomb avant fin 2013. Une réunion est prévue avec Monsieur POTEAU (VEOLIA) pour étudier toutes les obligations de mise en conformité, leurs coûts et les modalités de paiement de ces dernières.

Prochain conseil municipal le vendredi 24 juin 2011 à 20 heures

Le maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,